

SHERBROOKE, VENDREDI 12 MAI 1989

Le Sénat à majorité libérale refuse de ratifier un projet de loi

# Ottawa risque de se retrouver à court d'argent dès mardi

par Guy TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le Sénat à majorité libérale a bloqué hier l'adoption d'un projet de loi sans lequel le gouvernement fédéral ne peut payer les salaires de ses fonctionnaires et verser leurs prestations aux anciens combattants.

Les Communes ont adopté la semaine dernière un projet de loi octroyant au Conseil du trésor la somme de \$33 milliards, afin que le gouvernement puisse financer ses opérations.

A couteaux tirés avec les conservateurs, le Sénat a refusé hier de ratifier le projet de loi en guise de protestation contre la façon dont le gouvernement a contourné les voies parlementaires normales pour pouvoir continuer de dépenser de l'argent pendant que le Parlement ne siègeait pas, l'hiver dernier.

Si bien que le gouvernement risque de se retrouver à court d'argent dès mardi prochain, a reconnu hier le président du Conseil du trésor Robert de Cotret, si un règlement n'est pas trouvé au plus tôt à ce nouvel épisode dans la guerre de harcèlement que livrent les sénateurs libéraux à l'administration Mulroney.

## Mandats spéciaux

Le gouvernement a eu recours pendant l'absence du Parlement à des mandats spéciaux du gouverneur général, totalisant la somme de \$7,5 milliards, pour pouvoir continuer à financer ses activités. Un recours dont un gouvernement ne peut se prévaloir qu'en cas d'urgence, soutient le sénateur libéral John Stewart.

Or, il n'y avait pas selon lui urgence pour le gouvernement d'obtenir ces sommes, dont \$25,000 ont été consacrées à des travaux payés effectués autour de la résidence officielle du premier ministre.

La plus grande partie des \$7,5 milliards en mandats spéciaux ont servi à couvrir les dépenses des 45 premiers jours du présent exercice fiscal du gouvernement, qui a débuté le 1er avril.

Les sénateurs libéraux ont donc apporté, sur proposition du comité sénatorial des Finances, un amendement au projet de loi, for-



(Laserphoto PC, archives)

Le président du Conseil du trésor Robert de Cotret refuse pour l'instant d'envisager publiquement la possibilité que le Sénat et les Communes ne parviennent pas à une entente. «C'est une situation sans précédent», souligne-t-il.

son renvoi aux Communes qui en seront saisies lundi prochain.

Hier, le ministre de la Justice Doug Lewis donnait déjà le ton en affirmant qu'il n'était pas question pour le gouvernement de se plier à la volonté des sénateurs libéraux, même si cela menaçait d'assécher les fonds gouvernementaux.

Le premier ministre Brian Mulroney a quant à lui remis une fois de plus en doute la légitimité de l'action sénatoriale, menée par

une "bande de sénateurs non élus", pendant que le leader libéral adjoint au Sénat, M. Royce Frith, invitait de son côté le gouvernement à "adopter une attitude positive" dans ce dossier.

Minimisant la gravité de la situation, M. de Cotret s'est déclaré confiant de pouvoir régler le conflit avant qu'il ne soit trop tard. "Il serait tragique, a-t-il dit, que des Canadiens souffrent pour une question mineure de procédure qui fait l'objet de manipulations politiques de la part des sénateurs libéraux."

Les premiers touchés seraient les anciens combattants, dont les chèques de pension doivent être émis mardi prochain. Les salaires des quelque 230,000 fonctionnaires fédéraux, qui sont payés une fois toutes les deux semaines, pourraient aussi être affectés par cette querelle.

Les fonctionnaires ont touché leur salaire cette semaine, si bien que le problème ne peut théoriquement se poser pas dans leur cas avant la fin du mois, a dit M. de Cotret.

L'obstruction sénatoriale ne met toutefois pas en péril le versement des allocations familiales, des pensions de vieillesse et des prestations d'assurance-chômage, a assuré le président du Conseil du trésor.

## Sans précédent

M. de Cotret refuse pour l'instant d'envisager publiquement la possibilité que le Sénat et les Communes ne parviennent pas à une entente. "C'est une situation sans précédent", a-t-il dit. Le gouvernement, a-t-il reconnu, n'a pas les réserves financières nécessaires pour faire provisoirement face à la situation. Rien toutefois ne semblerait l'empêcher d'avoir à nouveau recours aux mandats spéciaux du gouverneur général.

L'animosité qui existe entre les sénateurs libéraux et le gouvernement conservateur n'est pas nouvelle. L'été dernier, le Sénat bloquait, à la demande du chef libéral John Turner, l'adoption du projet de loi de mise en oeuvre du traité de libre-échange. Les sénateurs libéraux ont aussi fait obstacle, pendant le premier mandat du gouvernement Mulroney, à sa loi sur les brevets pharmaceutiques et à sa réforme controversée du processus de détermination du statut de réfugié.

# Les Canadiens sont les plus grands pollueurs de la planète — Bouchard

par Dennis BUECKERT

OTTAWA (PC) — Les Canadiens sont les plus grands gaspilleurs de la planète, estime le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard.

M. Bouchard, s'appuyant sur une étude effectuée par des hauts-fonctionnaires de son ministère, a affirmé que les Canadiens surclassaient leurs plus proches rivaux, les Américains, pour l'importance du gaspillage par capita.

L'enquête démontre de plus que les Canadiens effectuent moins de recyclage de déchets que n'importe quel autre pays, a-t-il déclaré hier au cours d'une longue entrevue.

Les Japonais, par exemple, recyclent entre 50 et 60 pour cent de leurs déchets. Au Canada, ce chiffre est de deux pour cent, a dit M. Bouchard.

"Si nous décidions de recycler nos vieux journaux de la même façon que le font les Japonais, nous sauverions 80 millions d'arbres par année au Canada. Le problème de la gestion des ressources forestières serait ainsi résolu".

L'étude fédérale démontre que les Canadiens produisent 1,8 kilogramme de déchets par jour par personne, contre 1,63 kilo pour les Etats-Unis, 1,1 kilo pour la Suisse, et 0,77 kilo pour la Norvège.

Plusieurs usines canadiennes de pâtes et papiers ne possèdent pas l'équipement permettant de recycler le papier, et les programmes de recyclage ne réussissent pas à éliminer les grandes quantités de papier récollecté chez les citoyens.

"Ca saute aux yeux d'un pro-

fane comme moi qu'il faut adopter une politique en vertu de laquelle les compagnies de pâtes et papiers soient obligées de ramasser le vieux papier et de le recycler", a dit le ministre.

Il prévoit consulter des représentants de l'industrie des pâtes et papiers afin d'augmenter les efforts de recyclage au pays.

M. Bouchard a de plus déclaré qu'il voulait faire adopter une nouvelle loi établissant des normes strictes de révision des études d'impact environnemental des grands projets et programmes.

Cette loi remplacerait les directives fédérales actuelles qui ont si souvent amené le fédéral devant les tribunaux.

En avril, la Cour fédérale a révoqué le permis de la controverse Rafferty Dam, de la Saskatchewan, disant que les directives fédérales n'avaient pas été respectées.

Le gouvernement de la Saskatchewan en a appelé de la décision, mais pas le fédéral.

M. Bouchard estime que les règles actuelles sont ambiguës et sujettes à des interprétations contradictoires.

Avant qu'une décision soit rendue dans cette affaire, le gouvernement ne croyait pas que les directives étaient légalement contraignantes, a-t-il ajouté.

"Nous sentons qu'il faut adopter une loi", a-t-il dit. "Nous ne pouvons pas attendre trois, cinq ou six ans qu'une décision judiciaire soit rendue".

Les groupes environnementaux ont salué la décision dans l'affaire Rafferty, en y voyant un précédent qui obligerait le gouvernement à réviser les études d'impact environnemental des méga-projets.

## Combustible contaminé Le ministère du Revenu était au courant depuis 1987, soutient l'Opposition

OTTAWA (PC) — L'Opposition a soutenu hier que le ministère du Revenu était au courant du trafic de combustible contaminé depuis 1987.

Les libéraux et les néo-démocrates ont dénoncé l'inaction du ministre actuel Otto Jelinek et de son prédécesseur, Elmer MacKay.

Les libéraux se sont surtout attaqué à M. MacKay, présentement ministre des Travaux publics.

La critique libérale en matière d'environnement Sheila Copps a soutenu que le 7 janvier 1987, le vice-président de l'Association canadienne des commerçants d'essence, M. James Conrad, avait rencontré M. MacKay et lui avait parlé de l'importation possible au Canada de combustible contaminé par des déchets toxiques.

Le critique libéral en matière de transports Brian Tobin a affirmé que M. MacKay n'avait rien fait pour vérifier ces allégations, laissant les Canadiens s'exposer à des substances cancérigènes.

"Comment se fait-il que ce ministre soit encore dans le cabinet Mulroney?", s'est-il écrié.

A l'issue de la période des questions, M. MacKay a reconnu avoir rencontré M. Conrad, mais il a affirmé qu'à sa connaissance, il n'avait pas été question du trafic de combustible contaminé.

"Je ne me rappelle pas qu'on ait soulevé cette question en ma présence", a-t-il déclaré.

M. Conrad n'a pas retourné ses appels à la Presse Canadienne hier.

Les néo-démocrates ont concentré leurs efforts sur une rencontre qui s'est déroulée le 11 septembre 1987 au siège de Revenu Canada à Toronto. Selon le chef néo-démocrate Ed Broadbent, des fonctionnaires du ministère auraient alors ignoré des informations concernant le trafic de combustible contaminé.

M. Jelinek a reconnu qu'au cours de cette réunion, il avait été question du transport de combustible contaminé à l'intérieur des Etats-Unis. Il a cependant affirmé que personne n'avait parlé de l'importation de ce produit au Canada.

Le Globe and Mail a rapporté lundi qu'une organisation opérant à Buffalo ajoutait des déchets toxiques, notamment des BPC, à de l'essence, du diesel et de l'huile à chauffage vendus en Ontario et au Québec, de façon à économiser les coûts de destruction de ces produits.

Le député néo-démocrate Jim Fulton a demandé hier au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty pourquoi il n'avait pas immédiatement mis les consommateurs canadiens en garde contre ces substances toxiques.

M. Beatty a répliqué qu'une enquête instituée dès lundi n'avait toujours pas démontré la présence de déchets toxiques dans le combustible.

# Contribuez à la poursuite de l'excellence UNE NOUVELLE SÉRIE À COLLECTIONNER

Les verres à bière constituent la toute dernière série à ajouter à votre magnifique collection de verres Héritage. De forme élégante, ils sont rehaussés du symbole du Relais du flambeau olympique et de la marque officielle de l'Association olympique canadienne en or à 22 carats.

Vous pouvez maintenant vous procurer ces superbes verres dans les stations-service Petro-Canada participantes. Chacun vous est offert à 1 \$ seulement, sur présentation d'un bon et à l'achat d'au moins 25 litres d'essence sans plomb Maximum ou de tout autre carburant Petro-Canada.

Chaque fois que vous achetez un verre, Petro-Canada verse 10 ¢ au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique. Ce Fonds aide les athlètes et entraîneurs qui sont aux études à atteindre leurs objectifs.

Collectionnez les huit verres... et contribuez à la poursuite de l'excellence!



«Ce qu'il y a de bien avec le Fonds, c'est que nous pouvons tous en bénéficier.»  
Sylvie Bernier, médaillée d'or olympique

Reflet d'un engagement partagé par tous les Canadiens, le Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Petro-Canada aide les athlètes et les entraîneurs prometteurs à réussir sur le plan sportif tout en poursuivant leurs études. En vous procurant les verres Héritage, vous contribuez à la poursuite de l'excellence.

COMMENCEZ VOTRE COLLECTION EN UTILISANT VOTRE BON-PRIME!

Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Petro-Canada



Pour le maintien de l'esprit olympique

© 1989, 1988

Les mots et symboles olympiques sont des marques officielles de l'Association olympique canadienne.



ÉDITORIAL

# Le projet du Mont Malamut: réalisable ou non?

Décembre 1987: on annonce un méga-projet de 1 milliard \$ pour Lac-Mégantic, une station touristique internationale. On prévoit de formidables retombées économiques pour la région; les élus de tous les paliers de gouvernement sont enthousiastes; les citoyens également, ils iront même jusqu'à investir 850 000 \$ de leurs propres poches. Mai 1989: plus rien, le projet est à l'eau et ceux qui ont investi risquent de perdre leur mise. On cherche des réponses mais les promoteurs et le gouvernement se renvoient la balle. Il est temps de mettre cartes sur table, la population de Lac-Mégantic a droit de savoir exactement à quoi s'en tenir.

Il est extrêmement difficile de voir clair dans toute cette affaire. Les promoteurs prétendent que le ministère du Tourisme piétine et celui-ci affirme qu'il lui manque des informations essentielles sur le projet pour en arriver à quelque conclusion que ce soit.

Evidemment, l'ampleur du projet et le fait que le site prévu occuperait des territoires publics justifiait une analyse serrée du gouvernement québécois. Mais il est proprement aberrant qu'après plus de deux ans, on soit encore incapable de déterminer clairement si, oui ou non, le projet en question est sérieux et viable. Surtout quand on considère que la députée du comté affirmait encore en avril 1988 que le projet cheminait «très bien» et qu'elle admet maintenant ne plus y croire tout simplement.

Comment peut-on expliquer, justi-

fier un tel revirement? Comment peut-on avoir tenu pendant si longtemps toute une région en attente et dans l'espoir, avoir laissé dépenser une somme phénoménale de temps, d'énergie et d'argent sans aucune certitude? Bref, il est inconcevable que le ministère du Tourisme ne soit pas arrivé, depuis décembre 1987, à se prononcer de manière définitive sur la valeur du projet.

Au ministère, on avait peut-être de bonnes raisons d'être prudent; des investisseurs qui ne veulent pas révéler leur identité, ce n'est déjà pas très rassurant lorsque l'économie, l'environnement, la vie sociale de toute une région sont en cause. Mais dans le cas où le projet ne reposerait pas sur des bases solides, combien de temps faut-il au ministère du Tourisme pour le découvrir et dégonfler le ballon? Dans le cas contraire — si le projet est valable — c'est la bureaucratie tatillonne du ministère qui devra porter la responsabilité d'un échec coûteux.

Chose certaine, ce n'est pas par fonctionnaires interposés que l'on parviendra à dénouer l'impasse actuelle; les résultats sont là pour le prouver. Il y a déjà longtemps que le ministre Gratton aurait dû prendre lui-même les choses en mains et rencontrer les promoteurs; après tout, ne s'agit-il pas d'un investissement majeur? La population de Lac-Mégantic doit savoir au plus tôt et une fois pour toutes si le village-vacances du Mont Malamut n'était qu'un rêve ou s'il demeure réalisable.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

## Le prince Philip nous parlera-t-il dans notre langue?

... et de ce prince Philip. C'est avec intérêt que je lis ces jours-ci dans *La Tribune*, la réaction et les propos de bonnes gens de la région, traitant du sujet «Allez du prince Philip», avec des opinions à toutes les sauces. Ce prince, typiquement un «free-loader» chevronné, (je laisse aux puristes le soin de traduire) avait retenu mon attention, il y a trois ou quatre ans. Faisant suite à un court séjour qu'il avait fait au Québec, les journalistes abertains chez qui il s'était rendu pour remplir une de ses fonctions coutumières et pas moins insignifiantes, lui avaient demandé s'il s'était adressé aux Québécois en français, langue dans laquelle cet homme de paille est sensé exceller. Le leur fit comprendre à ces reporters, que le français qu'il connaissait si bien n'était pas le même que celui qui est parlé au

Québec. Ironiquement, à la date de ce reportage, je venais de rentrer de la Grande-Bretagne où j'avais vécu toutes sortes de misères à essayer de comprendre ces gens qui ont horreur de prononcer leurs mots et qui vous parlent avec des accents bizarres, et faut-il ajouter, ces mêmes accents changent à tous les 15 ou 20 milles à travers le pays. Souhaitons que cette coqueluche des dames du temps de ma jeunesse se ravise, et qu'il choisisse de nous parler dans notre langue, s'il croit la maîtriser tout aussi bien que le fait son soutien, son soutien financier, son gagnepain, son épouse quoi, la reine Elizabeth. Qui dit mieux?

Yvan L. Bureau  
Sherbrooke



Le prince Philip

## Il y a du bon monde à l'école Le Phare

Suite à l'article paru dans *La Tribune* de samedi le 29 avril, concernant des actes de violence commis sur le territoire de l'école secondaire Le Phare, j'aimerais en toute justice rétablir les faits. C'est vrai que trois actes de violence ont été commis dans la même semaine; c'est vrai que certains groupes de jeunes utilisent des méthodes d'intimidation; c'est vrai que des jeunes (moi aussi ça m'arrive occasionnellement) emploient un vocabulaire violent pour s'affirmer. Par contre, c'est vrai aussi que dans cette même semaine, l'en-

semble des élèves et plusieurs enseignants de l'école ont participé à une demi-journée d'activités où la participation était au rendez-vous et sans violence; c'est vrai aussi que plusieurs intervenants, (des enseignants, les membres de la direction et des membres du personnel adulte) travaillent à éduquer des élèves qui ont un comportement douteux; c'est vrai aussi que nous avons à apprendre à s'affirmer d'une façon plus modérée, mais je crois que nous subissons une influence par la télévision, les journaux et

Je suis le président du Conseil des élèves et je représente la majorité des élèves de l'école Le Phare. Les actes de violence ont été commis par une minorité, et plusieurs de ma «gang» m'ont dit que ce n'est pas tout le monde qui sont comme ça à Le Phare. Ça fait cinq ans que je fréquente Le Phare et je peux dire que je garderai un très bon souvenir de mon passage dans cette école. Il y a du bon monde dans cette grosse bâtisse!

Danick Lessard  
Président du Conseil des élèves de Le Phare

## Chômage, taux d'intérêt: les vrais problèmes

Pour Solidarité populaire Estrie, le budget Wilson n'est qu'une autre expression des tendances de désengagement de l'Etat en matière sociale. Nous dénonçons ce budget et réclamons des mesures qui répondront aux vrais besoins de la population canadienne...

Le gouvernement poursuit sa politique de désengagement de l'Etat. Il propose de compléter la privatisation d'Air Canada, de mettre Via Rail tranquillement au rancart, de réduire les subventions à Radio-Canada et les programmes de développement du logement. Les femmes sont aussi très touchées par ce budget. Les maigres subventions promises avant les élections pour développer les services de garde sont reléguées aux calendes grecques. On coupe de nouveau dans les programmes de transferts aux provinces pour financer les services de santé et l'enseignement post-secondaire à une époque où les besoins sont grandissants, surtout pour les femmes.

Ce budget a fait une brèche au principe de l'universalité de nos programmes sociaux dont celui des allocations familiales et les pensions de sécurité de vieillesse. Il propose d'éliminer complètement les prestations pour les personnes ayant des revenus supérieurs à 50.000 \$. Mais étant donné que ce seuil ne sera pas indexé pour le premier 3 p.c. d'inflation, ce seront les personnes à revenu moyen qui seront affectées dans 10-15 ans.

Pour remédier à la situation, Solidarité populaire Estrie demande un budget qui s'attaquera aux vraies causes du déficit: les taux d'intérêt anormalement élevés. A l'instar, du comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, nous demandons aussi une véritable politique de plein emploi et des mesures favorables aux personnes en situation d'emploi précaire. Solidarité populaire Estrie exige un budget qui respectera les principes élémentaires de la justice sociale et qui renforcera nos programmes sociaux au lieu de les affaiblir...

Lorraine Jobin  
Solidarité populaire Estrie

## Le drame du Liban

Honorable Joe Clark  
Ministre des Affaires Extérieures

Par une intervention récente de votre part, le Canada manifestait son intérêt pour le drame qui ébranle le Liban de même que l'espoir que prenne fin bientôt l'horrible massacre des populations innocentes. En tant qu'organisme depuis longtemps engagé dans l'action socio-communautaire dans notre pays et à l'étranger, nous croyons de notre devoir de vous signifier notre entier appui aux démarches

que vous avez entreprises, tout en espérant vivement qu'elles s'intensifient et trouvent des voies rapides et efficaces pour que prennent fin sans délai ces agressions inutiles. Il nous apparaît comme injustifiable et intolérable que des populations entières, quels que soient les enjeux politiques en cause, deviennent victimes de ceux-là qui recourent à la violence pour régler leurs différends...

Le C.A. de Caritas-Sherbrooke  
Trefflé Michaud, président

BAVASSERIES

Correspondance:

— 0 —  
Ce qui nous chagrine le plus, c'est que Lester B. Pearson et Louis Saint-Laurent sont présentement dans l'impossibilité de participer à la course au leadership avec Trudeau et Chrétien. Ça ne fait rien, nous devons quand même le regard tourné vers l'avenir!...

Les libéraux fédéraux

— 0 —  
Fiez vous sur moi, l'impact

## Maux d'esprit

visuel moi je connais ça!...

Claude Ryan

— 0 —  
Enfin c'est fait, nous voilà séparés: un parti pour le provincial et un parti pour le fédéral. Mais maintenant comment allons-nous nous partager les trois membres?

Le NDP

— 0 —  
Mémère, nous t'écrivons pour t'annoncer que, Robert et moi, nous avons aménagé une chambre pour toi. Oui mémère, tu

peux maintenant venir habiter avec nous; c'est pas merveilleux ça!... En passant, comment on se sent quand on vient de gagner deux millions \$ à loterie?!!...

Ta fille qui t'aime fort, fort

— 0 —  
Cher ministre, ce cher M. Cher a un projet cher qui nous est cher; chercher une solution, ça ne coûte pas cher.

La population de Lac Mégantic

— 0 —  
Plume Lencier

OPINION DES AUTRES

## Le Canada rentre dans son cocon

Le Canada rentre dans son cocon. Casanier, le gouvernement conservateur vient de miner, dans son dernier budget, des années d'efforts appuyés par la majorité des citoyens en faveur d'une aide accrue aux pays en voie de développement.

Les affamés du Soudan, les inondés du Bangladesh ou les exilés du Kampuchéa ne votent pas au Canada. Le bruit de leur mécontentement n'atteindra pas les oreilles de nos députés. Il est facile pour les sbires de Michael Wilson de leur faire payer la mauvaise gestion des dernières années.

L'aide au développement représente moins de 3 p.c. des dépenses, mais subit près du quart des coupures réelles. Son budget se voit réduit de 12,2 p.c.

La Défense nationale, de son côté, se passera de ses sous-marins à propulsion nucléaire. Les grands engagements du livre blanc de juin 1987 demeurent lettre morte, malgré les démentis officiels.

Moins d'armes nouvelles, moins de soldats, moins de réservistes, moins de bases: le vocabulaire agressif du premier mandat conservateur et les visées de grandeur des dirigeants militaires disparaissent, emportées par le reflux du déficit.

Le ministre des Finances a tout simplement, d'un seul discours, reformulé l'ensemble de la politique internationale canadienne. Les engagements envers le Tiers-Monde comme les formules de bonnes intentions envers les alliés de l'OTAN ont perdu tout leur sens.

Le sabre budgétaire oblige les Canadiens à s'interroger sérieusement sur le processus de défi-

niton de la présence de leur pays dans le monde. Des années de débat sur la nécessité d'aider les plus démunis avaient finalement entraîné un consensus parmi la population.

Entre la quinquennalité militaire et l'aide internationale, les Canadiens préfèrent cette dernière. Le gouvernement, pourtant, n'écoute personne.

Que la présence canadienne à l'étranger subisse elle aussi un réexamen dans un contexte budgétaire difficile, rien ne permet de s'y objecter. La disproportion de la coupe la rend toutefois inacceptable.

La géographie et l'économie inscrivent le Canada dans le peloton de tête des acteurs de la scène internationale. L'arrivée au pouvoir des conservateurs, en 1984, laissait craindre une poussée isolationniste après les années bruyantes de Pierre Trudeau.



Le ministre Wilson

Les initiatives contre l'apartheid, le déblocage du dossier de la francophonie, la participation active aux négociations commerciales multilatérales, le soutien renouvelé aux missions de paix des casques bleus des Nations unies, avaient peu à peu redoré le blason canadien.

Le Canada a raté ses objectifs sur un seul point: la question militaire. Alors que les Etats-Unis demandent constamment une participation accrue de leurs alliés aux frais de la défense commune, le gouvernement a dit oui, mais d'une étrange manière: il avait décidé de se procurer des sous-marins à propulsion nucléaire.

Le monde occidental s'étonna. De Washington surgirent des questions sur le bien-fondé de ce choix, hors de propos avec les besoins stratégiques de l'alliance atlantique. Une politique de défense axée sur la rivalité soviéto-américaine n'a plus aucun sens en cette ère de détente est-ouest et de multipolarisation.

Les limites aux dépenses militaires forcent le gouvernement à repenser sa politique en matière de sécurité. Le livre blanc sur la défense a fait son temps. Conçu sans regard aucun pour les considérations financières, il mérite une remise à jour totale.

A l'heure des grands débats sur le désarmement et sur l'orientation d'une Europe en voie de décripation, le Canada doit dépasser les discussions sur la portée de ses canons ou la couleur de la garde-robe militaire.

Sur la lancée du budget Wilson, il faut déterminer les balises d'une politique extérieure réaliste, assaisonnée d'une augmentation de l'aide humanitaire et économique, et délestée des armes inutiles.

Raymond Giroux  
Le Soleil

**la tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION  
YVON DUBÉ  
Président et Éditeur  
JEAN-GUY FARAH  
Adjoint au président (adm.)  
et Secrétaire-trésorier  
LIONEL DALPÉ  
Adjoint au président (prod.)  
et Éditeur-adjoint

RÉDACTION  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
JEAN ROY  
Directeur de l'information  
PIERRE-YVON BÉGIN  
Chef des nouvelles  
ROCH BILODEAU  
Chef éditorialiste adjoint  
JEAN-PASCAL BEAUPRÉ  
Chef de pupitre  
DENIS MESSIER  
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur de la publicité  
J. BERTIN ST-AMAND  
Adjoint au directeur  
JEAN-FRANÇOIS ROULEAU  
Adjoint au directeur  
PAUL ALLARD  
Chef de bureau

PRODUCTION  
JEAN-PIERRE ROBITAILLE  
Directeur de la production  
J. JACQUES DELORME  
Chef des opérations  
GÉRALD PÉPIN  
Adjoint  
GASTON GRENIER  
Adjoint  
BENOÎT CÔTÉ  
Chef pressier

COMPTABILITÉ  
ANDRÉ CORRIVEAU  
Chef comptable  
JULIENNE POULIN  
Gérante du crédit  
EXPÉDITION  
MICHEL DOYON  
Gérant  
BÂTISSE  
ANDRÉ JACQUES  
Responsable

TIRAGE  
GASTON GAGNÉ  
Directeur au tirage  
ANDRÉ CUSTEAU  
Adjoint au directeur  
Gérants de district:  
PIERRE-ALAIN DION  
JACQUES FAUCHER  
MICHELE FOURNIER  
MICHEL LAVOIE  
SERGE NADEAU  
CLAUDE OUELLET  
JEAN-MARC PÉPIN  
GASTON PINARD  
JEAN-CHARLES POULIN

FORUM

TRIBUNE LIBRE

Un moineau qui avait perdu sa tête

Sur la branche d'un arbre, un moineau se livre à un exercice stupéfiant. Une aile serrée sur le corps, il agite l'autre avec une vigueur extrême. Son jeu m'intrigue. En n'agitant qu'une seule aile, il s'interdit de s'envoler vers le ciel; en agitant toute une aile, il s'interdit de se reposer sur la branche où il ne se maintient qu'à force d'enfoncer ses ongles dans son perchoir.

De toute évidence, le moineau se met dans l'inconfort total, et je me demande pourquoi. Il veut voler et en même temps il ne veut pas voler, sans doute à cause d'une impuissance à arbitrer entre deux appels contradictoires en lui: l'appel de la branche et l'appel du vol. Il opte alors en désespoir de cause pour un compromis frustrant, celui de ne battre que d'une aile, mais ni la branche ni le vol ne font son jeu. La branche lui refuse le repos et le vol la liberté. Le moineau aurait dû savoir que le choix à faire n'admettait pas les demi-mesures. Entre le pas et la course, il y a des intermédiaires possibles; il n'y en a pas entre la branche et le vol. On ne vole pas à moitié; pour l'ignorer, le moineau s'épuise sans plaisir.

Je me demande pourquoi l'oiseau veut se faire accroire qu'il va voler tout en demeurant sur la branche. Après y avoir longuement réfléchi, je me dis: le moineau a simplement perdu la tête. Je ne trouve pas d'autres explications quand je le vois se morfondre sur la branche inhospitalière, au-dessous d'un ciel inaccessible.

Le moineau insensé n'est pas une espèce rare. On le trouve plus répandu que jamais parmi nous. Des gens par milliers ne s'engagent que d'une seule aile dans une entreprise qui ne se réussit qu'avec deux. Ils n'engagent qu'une partie d'eux-mêmes dans une expérience qui de sa nature exige un engagement total. Au coeur d'une relation sexuelle, ils s'offrent mutuellement leur corps, mais chaque partenaire y garde son âme ou sa liberté pour lui-même, en refusant de s'engager totalement l'un vis-à-vis de l'autre dans un mariage authentique.

Comme le vol, comme la mort, comme le coup de foudre qui tombe du ciel et consume tout, l'orgasme est une expérience de rupture totale, une expérience tranchée net: on sait où elle commence

et on sait où elle finit. L'orgasme n'est pas à peu près l'orgasme; il est ou il n'est pas. C'est pour cette raison que l'orgasme apaise prodigieusement deux êtres, par une union où leurs douloureuses frontières sont provisoirement transcendées.

Quand, dans l'orgasme, les partenaires offrent leurs corps à l'union mais y soustraient leur âme, ils vicient leur geste, comme le moineau vicie le vol qu'il ne veut prendre que d'une aile. Le fruit de leur union ne peut être qu'un inconfort, à la mesure du bonheur immense qui s'est évanoui.

Le comportement des partenaires est comparable à celui du moineau, ça me semble évident. Est-ce que la raison de leur comportement serait comparable elle aussi à celle qu'on trouve chez le moineau, à savoir la perte du sens? Ce n'est pas exclu dans une multitude de cas, car comment expliquer autrement la grave perversion de la relation sexuelle qui de fête devient deuil?

Gérard Marier  
animateur de pastorale  
Cégep de Victoriaville

Choisir de s'impliquer

On peut choisir de "mener sa petite affaire", de régler son propre sort et de "laisser courir". C'est souvent chez les personnes qui optent pour cette voie que nous retrouvons les jugements faciles sur les autres et les "solutions de salon". C'est tellement simple de tout régler à partir de sa vision des choses, de tout limiter au bout de ses mots et surtout d'éviter d'agir.

vit mon implication... Et toutes ces tâches s'ajoutent à une tâche pleine d'enseignement, à l'exception de quelques libérations pour des missions syndicales bien précises. D'ailleurs ma première préoccupation demeure ma tâche d'enseignant, davantage encore la clientèle auprès de laquelle je travaille, car dans ma conception des choses, l'enfant est un être humain unique avant d'être un écolier parmi d'autres écoliers.

membre de la Fédération des enseignants des commissions scolaires (FECS) et mon travail comme agent d'information (AGI). Il y a à peine quelques années.

Toutes ces expériences me permettent, il me semble, d'apporter à la vie syndicale et à la vie sociopolitique du milieu estime un bagage appréciable. C'est muni de ce bagage que je sollicite un renouvellement de mandat.

Benoit Descôteaux  
Sherbrooke

On peut choisir de s'impliquer, de "déranger" et de se laisser dérangé. Cette voie est plus risquée. On ne peut pas s'engager, prendre position, défendre publiquement ses idées et les mandats qui nous sont confiés sans provoquer des réactions. S'engager, c'est s'exposer, c'est se livrer. Nos qualités et nos défauts sont vite pointés, nos défauts surtout. Nos limites sont criées au grand jour, davantage par le type de personne décrit au paragraphe précédent.

Je me reconnais dans le type de personne décrit au deuxième paragraphe. C'est l'explication de mon engagement. Ce pourrait être une autre forme d'engagement. Le soutien et la collaboration des gens de la zone de Magog du Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie m'amènent à solliciter un renouvellement de mandat à la direction de la zone. Ma formule de mise en candidature a été dûment signée par une enseignante du primaire et par un enseignant du secondaire. Le processus est en marche.

Je suis satisfait du travail accompli au cours des deux dernières années. La présente année scolaire a été tout particulièrement riche en dossiers qui ont été réglés au profit des membres, beaucoup à cause de l'appui et de la solidarité des enseignants et des enseignantes de Magog.

Ma présence au Conseil d'administration du SEE, on rôle à l'Exécutif du SEE, ma participation comme membre du comité de stratégie (le stratex), membre du comité du congrès, membre du comité du Salon du livre et comme membre du Comité des relations professionnelles à la Commission scolaire de Magog sont autant de voies par lesquelles se

Merci pour ce pain

En mars dernier, la 27ème Campagne du pain partagé a rapporté 147,525,00\$; de ce montant, après déduction des différentes dépenses, il reste une somme disponible de 111,358,00\$ qui sera affectée au maintien de Caritas-Sherbrooke et de ses services et projets actuels. La suggestion de contribuer par un montant de 5,00\$ au moment de l'offre du pain, vu comme symbole d'une volonté de partage, a été bien reçue en général par la population.

Récemment se tenait une rencontre regroupant les membres du comité directeur ainsi que les responsables de secteur de toute la région afin d'analyser les différentes facettes de l'organisation de la Campagne du pain partagé '89 et les résultats obtenus. A cette occasion tous étaient unanimes à reconnaître la bonne participation de tous les bénévoles lors de cette initiative. Au nom du président général, Monsieur Paul Lessard, des membres du comité directeur et de tous les responsables de zones, nous désirons remercier les nombreux responsables de paroisses, les automobilistes et les sollicitateurs dont la participation active est essentielle à une organisation à point et sans qui cette campagne n'aurait pas lieu. Nous désirons également exprimer notre gratitude à toute la population de la région pour leur grande générosité lors de la Campagne du pain partagé '89.

Veillez recevoir tous et chacun, l'expression de notre sincère reconnaissance.

Sylvie Boislard  
Agent d'information pour  
La Campagne du pain  
partagé 1989

Hommage à mon père, Horace Boux, et à l'orchestre symphonique de Sherbrooke

Je remercie sincèrement, au nom de ma famille et en mon nom, l'Orchestre Symphonique de Sherbrooke pour ce vibrant hommage rendu à la mémoire de mon père, Horace Boux, lors du concert du 15 avril dernier - célébrant le 50e anniversaire de l'orchestre. Lui dédier la 9e symphonie de Beethoven est un geste exceptionnel et magnanime auquel personne ne peut demeurer indifférent. Ma plus grande satisfaction, en tant que violoniste, fut justement de jouer à ses côtés lors de la présentation de la 9e symphonie de Beethoven, à la Cathédrale en 1961 sous la direction de Sylvio Lacharité.

Cette oeuvre est d'autant plus émouvante et impressionnante, dans de telles circonstances, lorsqu'on se rappelle l'état de santé pitoyable dans lequel se trouvait Beethoven à l'époque de cette création magistrale (1824).

J'ai eu une relation très particulière avec mon père, soit celle d'avoir été son élève pendant plus de 20 ans. Le simple fait de m'avoir enseigné si patiemment pendant toutes ces années serait suffisant pour en faire d'emblée un saint homme.

Cette relation particulière, cet amour de la musique, il l'a transmis et l'a fait partager à plus de trois générations de musiciens - jeunes et moins jeunes. Toujours avec sympathie, patience, persévérance. C'était un homme simple, généreux de son temps, qui ne lâchait jamais.

En fait, c'était un grand homme, un grand musicien, un être de grande classe - comme plusieurs de sa génération - qui a beaucoup donné et qui exigeait peu pour lui-même. Il nous a laissé à tous un message et une grande leçon d'amour et d'espoir.

Gagner sa vie avec un violon et comme luthier au cours des années 40 et 50, subvenir à sa famille et nous soutenir dans nos études jusqu'à la fin n'étaient pas toujours une sinécure.

Fils de Louis Boux, artiste plâtrier, venu de Belgique en 1907 et de Virginie Adolphe, franco-manitobaine, dont la mère était la cousine germaine de nul autre que Louis Riel, il



Horace Boux

était tombé amoureux des Cantons de l'Est en 1939, lors d'un de ses nombreux voyages de bohème à travers le Canada (car il gagnait ses études de violon comme cuisinier sur le train du Canadien Pacifique).

Un des fondateurs de l'orchestre symphonique - avec Sylvio (de qui je conserve un magnifique souvenir), le père Labrecque - «fanatique», ma-

niaque et amoureux de la musique (un des premiers à faire connaître Vivaldi au Québec après un périple à Rome), Lionel - son grand ami depuis 50 ans - sans oublier la participation de Paul-Emile Fortier, Charles-Emile Bélanger, Jacques Olivier, Philippe Dionne, Gaétan Côté et ma mère pour n'en nommer que quelques-uns - il y croyait en cet orchestre; en 1939, selon le témoignage de Lionel Préfontaine et d'après ce qu'il m'a raconté à maintes reprises, il voyait dans la formation de cet ensemble un moyen privilégié de diffuser, de promouvoir et de faire connaître et aimer la musique dans l'Estrie.

Eh bien! Après 50 ans, l'orchestre est encore bien vivant et la musique en Estrie, en pleine effervescence.

Il en était fier! La meilleure façon de juger l'oeuvre de quelqu'un, c'est de constater à quel point la relève assure sa continuité. A Sherbrooke, comme ailleurs au Québec, je me suis vite aperçu à mesure que les années passaient - à quel point mon père pourrait facilement clamer avec fierté aujourd'hui: «Mission accomplie».

Il avait apprivoisé cette mort inévitable dans la dignité de la même façon que Mozart, son idole, qui écrivait en 1787: «... puisque la mort (dans sa signification profonde) est le vrai but final de la vie, je suis depuis quelques années si bien familiarisé avec ce véritable et suprême ami de l'humanité, que son image n'a plus rien qui m'effraie, mais m'apporte au contraire de nombreux motifs d'apaisement et de consolation».

A l'orchestre et à Alexander Brott, son ami, Merci!

A mon père, Salut!...  
Pierre Boux, M.D.  
St-Bruno

**Télé-Son** Le choix de la MAJORITÉ

<p><b>JVC</b> KSR 28</p> <p>16 WATTS</p> <p>AM-FM auto inversion 20 mémoires Dolby Recherche musicale</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>\$24995</b></p>	<p><b>DENON</b> DCR 5425</p> <p>24 WATTS</p> <p>AM-FM auto-inversion 24 mémoires Dolby B et C Système de recherche Anti-vo</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>\$69995</b></p>	
<p><b>HITACHI</b> CSK 451</p> <p>17 WATTS</p> <p>AM-FM cassette (auto-inversion) égalisateur 5 bandes Dolby B et C horloge</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>\$49995</b></p>	<p><b>JVC</b> KSR 48</p> <p>20 WATTS</p> <p>AM-FM (auto-inversion) 20 mémoires FM "Loudness" automatique anti-vo</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>\$34995</b></p>	
<p><b>JVC</b> KS-EA51</p> <p>25 + 25 watts égalisateur ampi.</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>19995</b></p>	<p><b>JBL</b> TL 400</p> <p>4" 25 watts de la qualité</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>13995</b></p>	<p><b>harman/kardon</b> CR-151</p> <p>AM-FM auto-inversion contrôle digital anti-vo Dolby B et C</p> <p>PRIX TÉLÉ-SON <b>99995</b></p>

Installation disponible sur place.

**TECHNICIEN SUR PLACE**

Service: Place Wellington 566-8929	2234 King Ouest Sherbrooke 822-3344 566-8744	252 St-Jean Drummondville (819) 477-1316 49427
--	---	---

**Télé-Son** C'EST LA PLACE Des gens de chez nous LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

## Campagne annuelle de souscription Le Centre hospitalier de Sherbrooke veut acheter un mammographe

**SHERBROOKE (MR)** — Avec un objectif de 275 000 \$, dont 150 000 \$ seraient utilisés pour l'achat d'un mammographe de haute précision, la campagne annuelle du Centre hospitalier de Sherbrooke a été inaugurée hier en présence du président de la Fondation de ce centre hospitalier, M. Bruce Allanson.



David McKenzie

Incorporée en 1973, a rappelé M. Allanson, la Fondation permet de fournir au Centre hospitalier de Sherbrooke les sommes nécessaires à l'achat d'équipement.

Le directeur général de l'hôpital, M. David McKenzie, a expliqué qu'un budget de 90 000 \$ environ était accordé à ce centre hospitalier pour l'achat d'équipement, alors que les besoins réels conduisent généralement à des investissements de quelque 900 000 \$, ce qui explique l'importance de la Fondation, note le directeur général.

Seule l'année 1988 a fait exception, a raconté M. McKenzie, car, à l'occasion de cette année



James Ross

du centenaire, la campagne de souscription a servi à l'amélioration de l'ambiance et des espaces, tant pour le personnel que pour les patients de l'hôpital.

«La Fondation a ainsi réservé 800 000 \$ à ce projet. Etant donné la difficulté de rénover un hôpital tout en maintenant ses services, nous n'avons pas encore complété la totalité des travaux, mais nous espérons y parvenir au cours de l'été qui vient.»

M. David McKenzie a indiqué que le hall d'entrée, la cafétéria et tous les corridors ont été refaits, qu'une nouvelle unité chirurgicale d'un jour a été ouverte et que la décoration des chambres est terminée dans une des unités de soins. Les travaux se poursuivront encore jusqu'en septembre pour achever les autres parties de l'hôpital.

En ce qui concerne le projet



Bruce Allanson

d'achat d'un mammographe, il requerra un investissement de quelque 150 000 \$ sur l'objectif de 275 000 \$ fixé pour la campagne de souscription, admet le docteur James Ross, chef du département de chirurgie.

Par contre, son collègue, le docteur Maurice Perras, considère que le nouveau mammographe est un appareil spécialisé d'une grande utilité car il permettra de localiser les lésions cachées dans les seins, ce qu'il serait impossible de découvrir par d'autres formes d'examen. Ce mammographe aura donc comme effet de détecter de manière précoce les cancers du sein, ce qui en facilitera le traitement.

De plus, ajoute le docteur Perras, le taux de radiation auquel sera exposée la femme soumise à une mammographie sera dorénavant si bas avec le nouvel appareil qu'il n'y aura plus de raison pour une femme de craindre les effets d'une mammographie. «Le risque sera équivalent à fumer une demi-cigarette par année», dit-il.

## Fondation aux orientations nouvelles à l'hôpital d'Youville

par Michel RONDEAU  
**SHERBROOKE** — Une Fondation a vu le jour officiellement hier, avec des orientations qui constituent une nouveauté en Amérique du Nord, assurés les responsables: celle de l'hôpital d'Youville de Sherbrooke.

La Fondation de l'hôpital d'Youville est l'une des rares fon-

dations nord-américaines à se préoccuper de l'avancement de la recherche en gériatrie.

La Fondation de l'hôpital d'Youville croit que son orientation en faveur du développement d'une plus grande autonomie de l'individu se situe au carrefour de toutes les actions qui tendent à offrir une perspective de vue valorisante et un épanouissement

soutenu pour les populations âgées et hospitalisées.

C'est dans cet esprit que la Fondation s'est donné comme mission de contribuer au maintien et au développement de l'autonomie de la personne âgée.

Les progrès accomplis en vue de libérer au maximum les bénéficiaires des entraves à leur épanouissement physique et psychologique ont tous été obtenus grâce à deux objectifs tangibles sous-jacents à la mission que s'est fixée la Fondation de l'hôpital d'Youville: développer la recherche en gériatrie et contribuer concrètement à un meilleur environnement physique, synonyme d'une qualité de vie accrue.

Corporation sans but lucratif,

la Fondation a un bureau des gouverneurs constitué de cinquante représentants bénévoles sous la double présidence de MM. Claude Béland (le président du mouvement Desjardins) et Hugh Scott (recteur de l'Université Bishop).

Le conseil d'administration, présidé par M. André Roy (professeur de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke), reçoit le support des directeurs de l'établissement hospitalier.

Deux comités, l'un du secteur corporatif, l'autre du secteur social, complètent la structure organisationnelle de la Fondation ayant respectivement comme responsables MM. Jacques Laverdure et Marcel Arcand.



Claude Béland et André Roy, respectivement président et président du conseil d'administration de la Fondation.

## Colloque sur les médecines douces à Val-Estrie

**SHERBROOKE** — Afin d'en savoir davantage sur les médecines douces, un groupe de 75 étudiants du CHUS se sont donnés rendez-vous en fin de semaine, à Val-Estrie, pour un colloque sur le sujet.

«Le but de cette rencontre n'est pas de se faire une idée à savoir si on est pour ou contre la médecine douce», s'empresse de dire Pascale Gaudet, étudiante en médecine et instigatrice de cette fin de semaine de trois jours à Val-Estrie (Waterville).

Comme elle l'explique, la médecine douce n'est aucunement ef-

fleurée dans les différents cours en Faculté de médecine. «Or, c'est justement pour ne pas demeurer fermé sur la médecine traditionnelle que nous désirons organiser un tel colloque.»

Ainsi, chiropraticiens, acupuncteurs, hypnotiseurs et physiothérapeutes seront sur place à l'occasion de ce colloque de trois jours. La discussion, lors des ateliers, tournera également autour de sujets tels la réflexologie, la nutrition et l'alimentation ainsi que les sages-femmes.

## Conférence du professeur Plante sur le traitement de l'hypertension artérielle

**SHERBROOKE** — Le docteur Gérard-E. Plante, professeur des départements de Médecine, Physiologie et Pharmacologie de l'Université de Sherbrooke, a été invité à présenter une conférence à un symposium intitulé «Genetics of essential hypertension», organisé à New York à l'occasion de la réunion annuelle de la Société américaine d'hypertension artérielle.

Le professeur Plante a livré des résultats personnels récents sur le traitement de l'hypertension artérielle, en particulier sur l'utilisation de médicaments qui pourraient éventuellement réduire l'incidence des complications cardiovasculaires, qui affligent fréquemment les malades souffrant d'hypertension artérielle et qui touchent au moins un citoyen nord-américain sur dix.



Gérard-E. Plante

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1988-1989

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS  
DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

Prenez avis que l'assemblée générale des membres de la corporation, Association des anciens du Séminaire de Sherbrooke, sera tenue à son siège social, au Séminaire de Sherbrooke, en la ville de Sherbrooke,

le vendredi 19 mai 1989 à 17h15.

Cette assemblée sera tenue aux fins

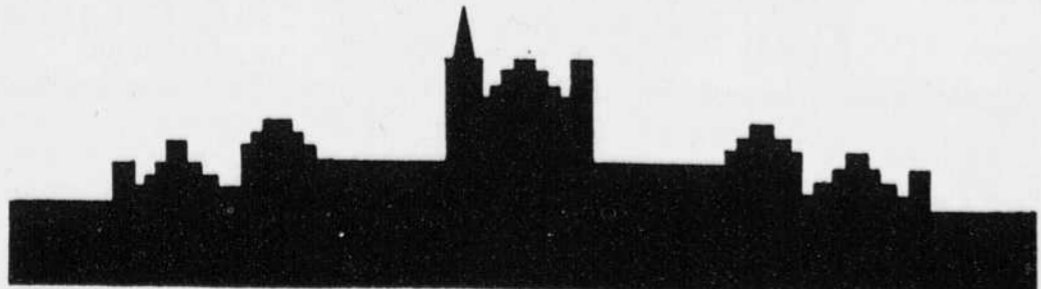
- d'entendre le rapport du président;
- de recevoir le rapport des vérificateurs;
- de procéder à l'élection des administrateurs pour l'année 1989 - 1990;
- de ratifier les résolutions et actes posés et adoptés par les administrateurs.

Tout(e) ancien(ne) du Séminaire peut se présenter à cette assemblée générale.

Cet avis est donné sur décision du Conseil d'administration, à Sherbrooke, ce 11e jour d'avril 1989.

Le secrétaire,  
Louis Bourque

- Détails utiles:
- Entrée par 195, rue Marquette
  - Formule du 5 à 7: le souper sera servi
  - Confirmer votre présence, en téléphonant à la Trésorerie à 563-2050. Vous demandez Mme Françoise Dion.
  - Chaque représentant de classe est invité à emmener deux autres anciens, parmi ses connaissances.



51803

## MANUFACTURIER DE STORES



**HORIZONTALAUX**  
ALUMINIUM & P.V.C.  
FAITS SUR MESURES

**NOUVEAUTÉS!**  
HORIZONTALAUX ALUMINIUM 2"  
HORIZONTALAUX P.V.C.  
-10%  
En vigueur jusqu'au 31 mai inclus.

**EXTRA SPÉCIAL**

**VERTICAUX POUR SOUS-SOL**  
30" et moins \$10 pi. larg.  
de hauteur  
Ex.: 48" larg. x 24" haut. - 40"  
jusqu'à épaisseur de la marchandise.

1. SERVICE À DOMICILE
2. ESTIMATION GRATUITE
3. SERVICE D'INSTALLATION
4. RÉPARATIONS

**ATELIER DU STORE inc.**

133, rue Alexandre, Sherbrooke - 562-2109 50932x



595\$

Valeur de remplacement:  
875\$

## Un duo de perfection

Nos dormeuses à diamant... un duo de perfection. Le brillant éclat et la beauté éternelle des diamants.

Les diamants ne sont pas tous identiques. Taille, couleur et pureté: voilà toute leur différence. Nous félicitons nos gemmologues d'avoir trié des milliers de diamants afin de trouver des pierres s'harmonisant parfaitement. Un travail qui reflète nos exigences pour juger un diamant par sa qualité et non seulement par sa taille.



Nos dormeuses et pendentifs sont serties sur or 14 ct.  
**Dormeuses, 3 tailles: 595\$, 795\$ et 995\$.** Valeurs de remplacement: 875\$, 1100\$, 1375\$.  
**Pendentif et chaîne: 795\$.** Valeur de remplacement: 1100\$.

La boîte bleue de Birks... notre promesse de valeur, de qualité et de savoir-faire.

**BIRKS**  
Carrefour de l'Estrie

52166

DE TOUT...ET DE TOUS

Semaine de l'entreprise du Val St-François

La vie dans les Cantons

Dans le Haut St-François



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Gilles Morissette, président de la Corporation de développement économique du Val St-François, et Alice Castonguay, présidente du Groupe Soutien Jeunesse Val-Action, feuilletent le journal de promotion économique lancé par les or-

ganismes économiques de cette région. A gauche, Réjean Laliberté, commissaire industriel, et, à droite, Malcolm Wheeler, président du Centre d'aide aux entreprises du Val St-François.

La Meunerie Sawyerville, de Cookshire et L'Atelier d'ébénisterie Cookshire ont été honorés dans le cadre de la Semaine de l'entreprise dans la région du Haut St-François. De gauche à droite, Yvon Turcotte, président de la Chambre de commerce de Cookshire, Marc Duquette et Serge Car-

rier, co-proprétaires de l'Atelier d'ébénisterie, Francine Brassard, commissaire industriel de la Corporation de développement économique du Haut St-François, Yves Bolduc, propriétaire de la Meunerie Sawyerville, et Denis Beaulieu, conseiller industriel.

A Sherbrooke



(Photo La Tribune par Christian Landry)



Sous le thème «L'entreprise, un monde sans frontière», la Semaine de l'entreprise prend fin demain. Parallèlement à cette semaine, la Corporation de développement des jeunes entreprises de l'Estrie célèbre son 1er anniversaire qui coïncide avec la clôture des opérations de la mini-entreprise Visio, la première en Estrie. Dans l'ordre

habituel, on reconnaît le député provincial de Sherbrooke, André-J. Hamel, Robert Choquette, président de la Corporation de développement des jeunes entreprises de l'Estrie, Marc Lanouette, président de Visio, et le député de Richmond, Yvon Vallières.

Ephémérides

C'est le vendredi, 12 mai 1989, 132e jour de l'année.  
Fêtes à souhaiter:  
Achille, Nérée, Pancrace, martyrs à Rome en 304.  
Anniversaires historiques:  
1986 — Le gouvernement soviétique annonce que six personnes sont mortes depuis l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.  
1982 — Les gardes du corps de Jean-Paul II maîtrisent un prêtre intégriste qui s'appretait à poignarder le pape au sanctuaire de Fatima, au Portugal.  
1981 — Un second militant de l'IRA succombe à une grève de la faim à la prison de Maze, près de Belfast.  
1976 — La société ITT reconnaît avoir versé 350 000 \$ aux adversaires du président chilien Salvador Allende.  
1970 — Montréal est choisie pour organiser les Olympiques de 1976.  
Ils sont nés un 12 mai:  
Le chanteur français Michel Fugain (1942)  
Le compositeur Burt Bacharach (1928)  
L'ex-gérant des Mets de New York, Yogi Berra, (1925)  
Le compositeur français Jules Massenet (1842-1912)  
Le compositeur français Gabriel Fauré (1845-1924)  
**PENSÉE DU JOUR:**  
Dieu lui-même ne pourrait pas couler ce bateau. (Un homme de pont du Titanic en 1912)

La Tribune salue



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
Laurette Côté, bénévole à la cafétéria Rayon de soleil.

Quelques membres du conseil d'administration de la Corporation de développement des jeunes entreprises de l'Estrie en compagnie des députés André-J. Hamel et Yvon Vallières: Isabelle Lussier, Lise Doyon, Dany Thibeault, Serge Therrien, Annie Godbout, Marc Lanouette, Alain Rodrigue et Yvan Bergeron.

Soyez juge

NDLR. — Exceptionnellement cette semaine, la chronique «Soyez juge» ne sera pas publiée.

Un gros lot de 50 000\$ à un résidant d'Asbestos



Un fidèle consommateur de diverses loteries, M. Paul H. Boucher, d'Asbestos, vient de s'enrichir de 50 000\$ à l'issue du tirage du 28 avril de la Mini. L'heureux gagnant a déjà élaboré certains projets avec son épouse Pauline. Le couple rendra visite à ses enfants résidant en Nouvelle-Écosse et effectuera certains placements financiers.

(Publi-promotion) 52035

La météo

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.  
Situation générale: une dépression évoluant lentement au sud de la province maintient des conditions pluvieuses sur le sud du Québec, aujourd'hui et demain. De plus, des vents du nord-est associés à la dépression continueront de pousser de l'air frais et humide, ce qui donnera des bancs de brume ou de brouillard, particulièrement le long de la vallée de Saint-Laurent. Plus au nord, la précipitation se réduira à quelques averses. Quand à la basse Côte-Nord, elle devrait assister à une tendance au dégagement grâce à l'arrivée d'un anticyclone provenant du nord du Québec.  
**ESTRIE:** pluie passagère. Brumeux par endroits. Max: 12 à 14. Min: près de 10. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 p.c. Samedi: pluie passagère.  
**TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, BEAUCE:** nuageux avec quelques averses. Max.: 10 à 12. Min.: près de 8. Vents du nord-est de 40 à 60 km-h. Risque de précipitations: 70 p.c. Samedi: pluie passagère.

TIRAGES DE VOYAGES, SECOURS-AMITIÉ

Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, Secours-Amitié procédait le lundi 1er mai 1989 à son septième tirage dans le cadre des tirages de voyages et ce, à l'hôtel Roussillon Le Baron de Sherbrooke. La destination, la Barbade, est d'une valeur de \$1.470.00.



Le gagnant du tirage est Monsieur Raymond Roy de East Angus. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel, Madame Guylaine Légaré, membre du conseil d'administration de Secours-Amitié ainsi que Madame Sylvie Bouffard qui est la gagnante du mois d'avril et qui a effectué le tirage.

(Publi-promotion) 52029

GAGNANTS CONCOURS DE LA CAMPAGNE CONTRE LE CRIME ACTION PREVENTION



Dernièrement avait lieu le tirage des prix décernés dans le cadre de la campagne contre le crime ACTION PREVENTION, menée par la Sûreté du Québec, en collaboration avec La Tribune, Chit-63, CKTS-90 et The Record. On reconnaît sur la photo, de gauche à droite, Caporal Jacques Robidas, président comité régional de prévention, Bertrand Gosselin, parrain d'honneur de la campagne, Réjean Beaudet, St-Elie, gagnant d'un téléviseur, Christian Longpré, Magog, gagnant d'un stéréo et Richard Fleury.

50587



À l'occasion du tirage d'un téléviseur avec télécommande au Salon Expo-Habitat tenu du 20 au 23 avril 1989, au kiosque de "Les Courtiers affiliés Immobilier", Mme Ghislaine Morin, du 1141, rue Brouillette, Sherbrooke est l'heureuse gagnante.

Sont présents sur la photo, Mme Lucie Chapdelaine et M. Jacques Lemay, Les Courtiers affiliés, M. Fernand Turcotte, Bijouterie F. Turcotte, qui a procédé au tirage, M. et Mme Jean-Guy Pagé, Les Courtiers Affiliés.

Publi-promotion 52026

Pour la Fête des Mères



LES PERLES D'EAU DOUCE  
LE MONDE DE LA MODE.

Ronald Fortier inc.

Gemmologiste agréé

43, Wellington nord, centre-ville, Sherbrooke



51668x

# Beaucoup d'intérêt pour notre électricité aux É.-U.

par Maurice Girard  
**BOSTON (PC) — Le projet du premier ministre du Québec de vendre l'énergie du Nord aux Américains suscite de plus en plus d'intérêt aux États-Unis. Et pour cause. Des milliards de dollars sont en jeu.**

Pour l'heure, le Québec profite d'une conjoncture qui n'a jamais semblé aussi favorable. Plusieurs facteurs jouent en faveur du projet de Robert Bourassa. La question du coût vient certes en tête

de liste. Suivi de près des préoccupations environnementales des Américains, qui craignent le nucléaire et déplorent les dommages à l'environnement causés par les centrales au charbon.

C'est d'ailleurs chez cette catégorie de producteurs d'énergie qu'on a remarqué récemment la plus importante volte-face. Essentiellement influencé par le libre-échange, l'association américaine des producteurs de charbon (National Coal Association), a révisé sa position traditionnelle et ne conteste plus systématiquement les ventes québécoises d'électricité.

Quant aux propriétaires de centrales nucléaires, le sujet les laisse à ce point indifférents qu'ils n'ont même pas de position officielle sur la question.

Dans les milieux politiques américains par contre, on s'intéresse à cette source inépuisable d'énergie, qui pourrait signifier des millions de dollars d'économie pour les électeurs de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York.

Toutefois, l'avenir ne s'annonce pas aussi rose qu'on pourrait l'espérer. Les enjeux sont si importants qu'ils soulèvent les passions. L'opposition est en train de se structurer du côté américain de la frontière. Le plus grand danger vient des écologistes, qui entendent s'adresser aux tribunaux pour empêcher la signature d'autres contrats de vente entre le

Québec et des Etats de la Nouvelle-Angleterre ou de New York.

Leur démarche est appuyée par les Cris du Québec, ceux-là même qui ont signé il y a trois ans une deuxième entente de \$125 millions avec Québec pour la poursuite des travaux à la Baie James. Depuis le début de l'année, les autochtones québécois ont transporté aux États-Unis leur campagne contre la construction de nouveaux barrages.

### Intérêt

Chez les hommes politiques américains, l'ampleur des contrats et les économies qu'ils permettront de réaliser attirent la curiosité. Par exemple, la semaine dernière, des sénateurs du Nord-Est des États-Unis ont abordé la question des livraisons québécoises d'énergie lors de la ren-

contre informelle au Capitole entre le premier ministre du Canada Brian Mulroney et une vingtaine de sénateurs.

Au cours d'une discussion de près d'une heure, présidée par le leader démocrate au Sénat George Mitchell (Maine), un des participants américains a mentionné le contrat signé la semaine précédente entre l'Etat de New York et le Québec pour l'exportation de 1,000 mégawatts d'énergie pour une valeur de \$17 milliards. Selon les informations obtenues de source canadienne, les sénateurs n'ont formulé aucune objection aux projets québécois, même pas de nature écologique.

"Un des sénateurs a abordé la question pour dire jusqu'à quel point il appréciait les avantages du traité de libre-échange. Il a en particulier noté sa très grande satisfaction des avantages que les

Américains peuvent retirer des ventes québécoises d'électricité", a indiqué un des participants canadiens à la rencontre.

Pour leur part, les propriétaires de centrales nucléaires ont fait savoir par le truchement de leur principal lobby - le U.S. Council for Energy Awareness - qu'ils n'ont pas de "position officielle" sur la question, seulement une "disposition d'esprit", qui se résume ainsi: "Nous ne voulons pas que les États américains trouvent prétexte à l'importation d'hydroélectricité du Canada pour éviter le problème du tarissement des sources nationales d'énergie. Nous n'avons rien contre l'électricité du Québec, mais nous nous inquiétons de l'influence que ces importants contrats pourraient avoir sur le déficit commercial des États-Unis."

## Électricité la moins chère au Canada

PARIS (AFP) — La RFA, la Grande Bretagne et la Norvège ont l'électricité la plus chère des pays industrialisés, tandis que le Canada détient le prix le plus bas, selon une étude portant sur 13 pays réalisée par National Utility Service (NUS), consultant international en énergie.

La France se situe plutôt parmi les pays les moins chers, au neuvième rang avec un prix moyen de 34,87 centimes par kilowatt-heure (kwh), mais les tarifs français ont "été muselés artificiellement par le gouvernement mû par une politique anti-inflationniste", souligne NUS.

La RFA, où aucune augmentation n'est pourtant intervenue, détient la palme de la cherté du courant avec 56,25 cts-kwh, en raison du coût important du programme de réduction de la pollution atmosphérique par les centrales thermiques.

La Grande-Bretagne a connu la hausse la plus forte (7,7pc) et se situe au second rang avec 45,45 cts-kwh. "Les consommateurs paient à la fois la privatisation et le plan nucléaire", mais la "privatisation ne signifie pas que les consommateurs ont automatiquement le choix de leur fournisseur", selon NUS.

La Norvège, troisième pays le plus cher, fait payer son courant en moyenne 44,80 cts-kwh, suivie de l'Italie (43,18 cts-kwh soit 6,83pc de hausse) de l'Irlande (42,86 cts-kwh), de la Belgique (41,78 cts-kwh).

Les États-Unis arrivent en septième position : 3,8pc de hausse et 41,67 cts-kwh, suivis de la Finlande (38,54 cts-kwh).

Seuls les Pays-Bas (10ème) ont baissé leurs prix de 5,34pc à 31,31 cts-kwh, du fait de la baisse des prix du gaz.

Les trois pays où les tarifs sont les plus bas sont l'Australie (31,09 cts-kwh), la Suède (28,18 cts-kwh), malgré une forte hausse de 7pc),

et surtout le Canada, qui grâce à l'hydraulique a toujours l'électricité la moins chère du monde avec 27,42 cts-kwh soit 1,25pc de hausse.

## LA MERCEDES DE LA CLASSE 300. VOUS EN RÉVIEZ ET LA VOICI SUBITEMENT À LA PORTÉE DE VOTRE BOURSE.



Mercedes-Benz peut désormais vous proposer des paiements mensuels beaucoup plus intéressants sur la location-bail d'une Mercedes 260E et 300E. Et peut même ajuster les termes du bail en fonction de vos préférences ou de vos besoins particuliers. Tout cela, grâce à une offre spéciale, d'une durée limitée, de Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. en collaboration avec votre concessionnaire Mercedes-Benz.

Vous viendrez rejoindre les rangs, sans cesse croissants, des Canadiens qui préfèrent louer plutôt que d'acheter: pas besoin d'immobiliser du capital; et des paiements mensuels moindres, en général, que ceux du remboursement d'un prêt bancaire.

Mieux encore, vous ferez enfin partie de ceux qui conduisent une Mercedes-Benz. Vous bénéficierez des avantages associés à la conduite d'un sedan sport qui ait le pedigree d'une Mercedes. Une voiture qui offre aussi bien le plaisir de la conduite que les normes de qualité, de solidité et de sécurité qui distinguent les automobiles de la Classe 300.

Le concessionnaire Mercedes-Benz vous donnera tous les détails. Et il se fera un plaisir de vous montrer, chiffres à l'appui, qu'il vous est possible de prendre le volant de la Mercedes de votre choix, dès demain.



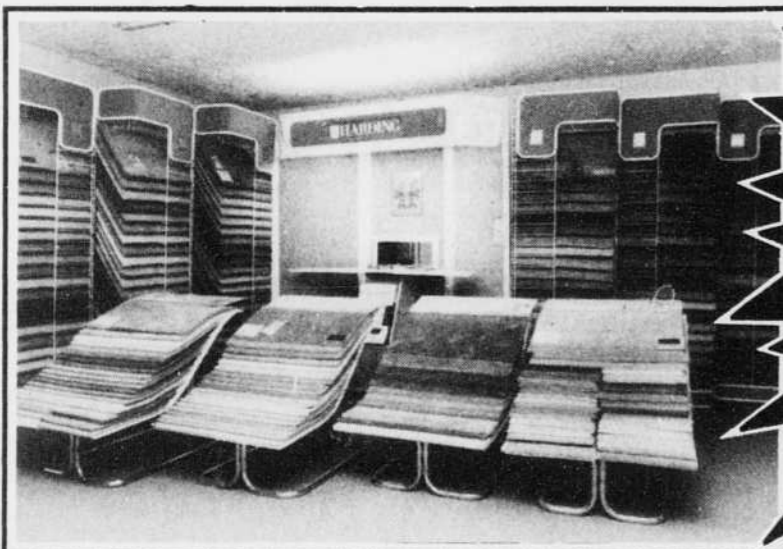
Construites comme aucune autre voiture au monde

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

DOMINICK AUTO SPORT LTEE., 4787, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1795

**Les Tapis**  
**Donald Blanchette Inc**

1831, rue Dunant,  
 R.R. 1, Sherbrooke  
 Tél.:  
 822-3167  
 569-8141



LOT DE  
 COUPONS DE PREMIÈRE QUALITÉ

RABAIS DE **20% à 50%**

Dimensions: 6' à 12' jusqu'à 12' x 25'

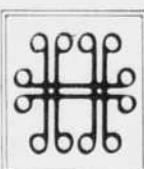
10,000 VERGES DE COUPONS

**TAPIS VELOURS**

Choix de 8 couleurs. Excellente qualité.

Rég. 31,95 pour

**1995**  
 V.C.



**HARDING**

La marque de tapis par excellence

Membre marchand  
**Select**

BOUTIQUE PRÉLARTS

JAMAIS DE CIRAGE™

**mannington**

Un choix logique!

STYLE • DURABILITE • ENTRETIEN FACILE

TAPISSERIE

**-15%**

SUR COMMANDE

DEPOSITAIRE DES

**CROWN DIAMOND**

Dépositaire des stores



TAPIS COMMERCIAL

Idéal pour sous-sol  
 À partir de

**595**  
 V.C.

TAPIS VELOURS

Harding, endos de jute, 100% nylon

**1395**  
 V.C.

DES MILLIERS DE VERGES DE TAPIS DE TOUS GENRES À DES PRIX IMBATTABLES.

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX À PRIX INCOMPARABLES

SERVICE DE DÉCORATEUR EN MAGASIN

À DOMICILE SUR DEMANDE

QUÉBEC

Epannage de lignosulfonates de calcium ou d'ammonium comme abat-poussière

# La ministre de l'Environnement décrète un moratoire

QUÉBEC (PC) — La ministre de l'Environnement du Québec, Mme Lise Bacon, a décrété un moratoire sur l'épandage de lignosulfonates de calcium ou d'ammonium et sur les émulsions de bitumineuses comme abat-poussière sur les routes du Québec.

Ce moratoire sera en vigueur tant qu'une étude sur l'impact de ces produits sur l'environnement, entreprise en mars, ne sera pas complétée. D'ici là, soit peut-être

## Le projet de Sanivan à Senneterre ne se réalisera pas sans l'appui de la population

— le ministre Savoie

ROUYN-NORANDA (PC) — Le projet de construction d'un incinérateur de BPC à Senneterre ne se réalisera pas sans l'appui de la population, a affirmé hier le ministre Raymond Savoie, député local d'Abitibi-Est.

Interrogé à l'occasion du passage en Abitibi du premier ministre du Québec Robert Bourassa, M. Savoie a affirmé que le projet tel que conçu par la compagnie Sanivan "est inacceptable tel quel pour la région".

"On voudrait d'abord entreposer les produits toxiques de notre région dans l'entrepôt. Pour le reste, c'est-à-dire le projet d'incinérateur de produits toxiques, c'est inacceptable dans le contexte actuel", a dit M. Savoie.

La région de l'Abitibi est sévèrement divisée au sujet de l'opportunité d'un projet de la compagnie Sanivan d'installer une usine d'élimination des BPC à Senneterre, une ville de 1,200 habitants située à 60 km de Val-D'Or et à 600 km au nord-ouest de Montréal.

Selon M. Savoie, tout projet de construire l'incinérateur à Senneterre devrait être soumis à des audiences publiques du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), tel que le prescrit la loi, et le ministre estime que si l'entreprise tente d'aller de l'avant, "cela ne sera pas bien reçu".

"Le projet n'est pas mort mais il n'y a pas de consensus pour aller de l'avant maintenant", a conclu le ministre.

Dans un premier temps, l'entreprise a construit à Senneterre un entrepôt de produits toxiques, un projet de \$3 millions.

Des opposants et des environmentalistes ont obtenu en février dernier une injonction interdisant le transport de matières dangereuses vers cet entrepôt, mais la compagnie propriétaire a réussi à faire renverser cette décision par la Cour d'appel à la fin de mars.

Plusieurs citoyens de la région, tout en rejetant le projet de construction d'un incinérateur, acceptent la présence de l'entrepôt à condition que la priorité soit donnée aux produits dangereux en provenance de la région avant de servir aux BPC des autres régions du Québec.

Quant à l'entreprise Sanivan, elle maintient son intention de faire en sorte que la deuxième phase, soit l'ajout d'un incinérateur à l'entrepôt existant, soit complétée en 1992.

## Gratton se joindrait aux libéraux fédéraux

HULL (PC) — Au lieu de tenter de renouveler son mandat à Québec, lors des prochaines élections, le ministre Michel Gratton démissionnerait pour se joindre au Parti libéral fédéral. Il serait probablement remplacé à titre de député de Gatineau par un notable de l'Outaouais, M. Réjean Lafrenière, préfet de la Municipalité régionale de comté de Papineau.

C'est du moins la rumeur persistante qui circule dans les milieux bien informés de l'Outaouais et dont la Presse Canadienne a pu prendre connaissance cette semaine.

Michel Gratton refuse de confirmer ou d'infirmer cette rumeur, disant que sa décision de rester ou de quitter la scène québécoise est prise mais qu'elle restera confidentielle jusqu'au déclenchement de la prochaine campagne électorale, prévue pour cet automne, ou jusqu'à la convention libérale de Gatineau.

"J'ai réfléchi à mon avenir. Ma décision est prise. Mais elle ne sera pas annoncée avant les prochaines élections ou la prochaine convention dans mon comté", a déclaré, hier, M. Gratton.

"Ce qui est sûr, a-t-il poursuivi, c'est que je ne partirai pas avant la fin de mon mandat".

Le scénario d'un départ de M. Gratton pour la scène fédérale serait conditionnel à l'élection de Jean Chrétien à la tête du Parti libéral du Canada.

Mais M. Gratton refuse de confirmer s'il appuierait Chrétien à la tête du PLC. La semaine dernière, il qualifiait de "sage décision" le départ de John Turner.

S'il se joignait aux rouges d'Ottawa, M. Gratton deviendrait le troisième député du deuxième régime Bourassa à faire le saut, après Gilles Rocheleau et Mark Assad.

M. Gratton représente Gatineau à l'Assemblée nationale depuis 1972. Il est devenu leader du gouvernement en Chambre lorsque les libéraux ont pris le pouvoir en 1985 et, après avoir détenu le portefeuille du Revenu, il a été nommé ministre du Tourisme.

comme abat-poussière, alléguant qu'il s'agissait d'un produit cher, toxique et peu efficace d'après une étude réalisée par un fonctionnaire du ministère de l'Environnement.

"Le ministre des Transports n'a qu'un choix sensé: il doit utiliser comme abat-poussière uniquement des produits sains pour l'environnement et développer des produits concurrentiels fabriqués au Québec", a dit le député Garon.

L'étude rendue publique et sur laquelle le député fondait son argumentation a été menée par un chimiste du ministère québécois de l'Environnement, M. Pierre Lévesque, une étude qui ne reflète pas la position définitive du ministère, a-t-on pris soin de pré-

ciser hier au cabinet de Mme Bacon.

Cette étude établit que: -les lignosulfonates sont toxiques. "Il pourrait y avoir risque à utiliser ce produit à moins que des études plus poussées puissent prouver l'absence de risque", écrit le chimiste Lévesque;

-les lignosulfonates coûtent cher à étendre: de \$670 à \$830 par km de route au lieu de \$428 par km pour un autre produit du même genre, le chlorure de calcium liquide;

-les lignosulfonates sont peu efficaces: ils sont balayés de la route par la première pluie.

M. Garon s'est également déclaré surpris par le fait que les compagnies papetières, productrices des lignosulfonates, les ven-

daient beaucoup plus cher au Québec qu'au gouvernement de l'Ontario.

"Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté doit se rendre compte qu'il paye cher pour acheter les résidus des compagnies de papier", a dit M. Garon.

Les lignosulfonates sont les résidus liquides de la liqueur de papier, produits lors de la fabrication de papier-journal.

Pour les utiliser comme abat-poussière sur les routes de terre, le gouvernement du Québec en a acheté pour \$1,5 million en 1987 et \$1 million en 1988. Quelque 1,600 km de route ont ainsi été traités, principalement dans la région de Québec, des Bois-Francs et en Abitibi.



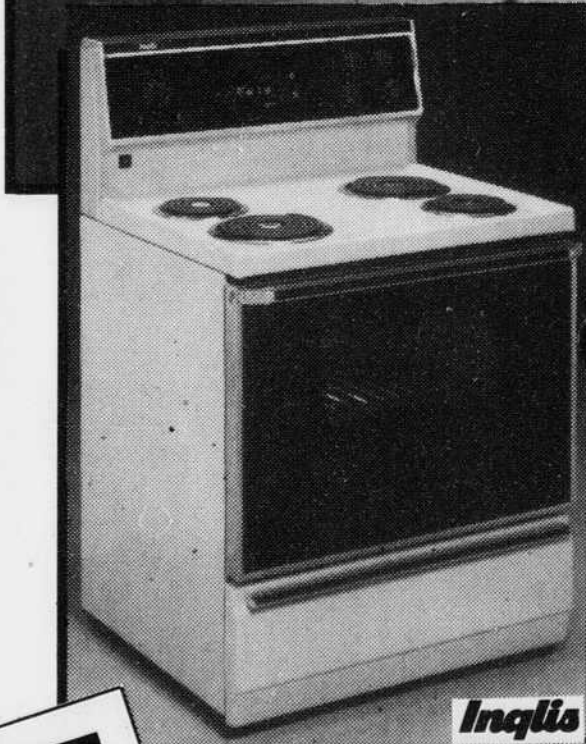
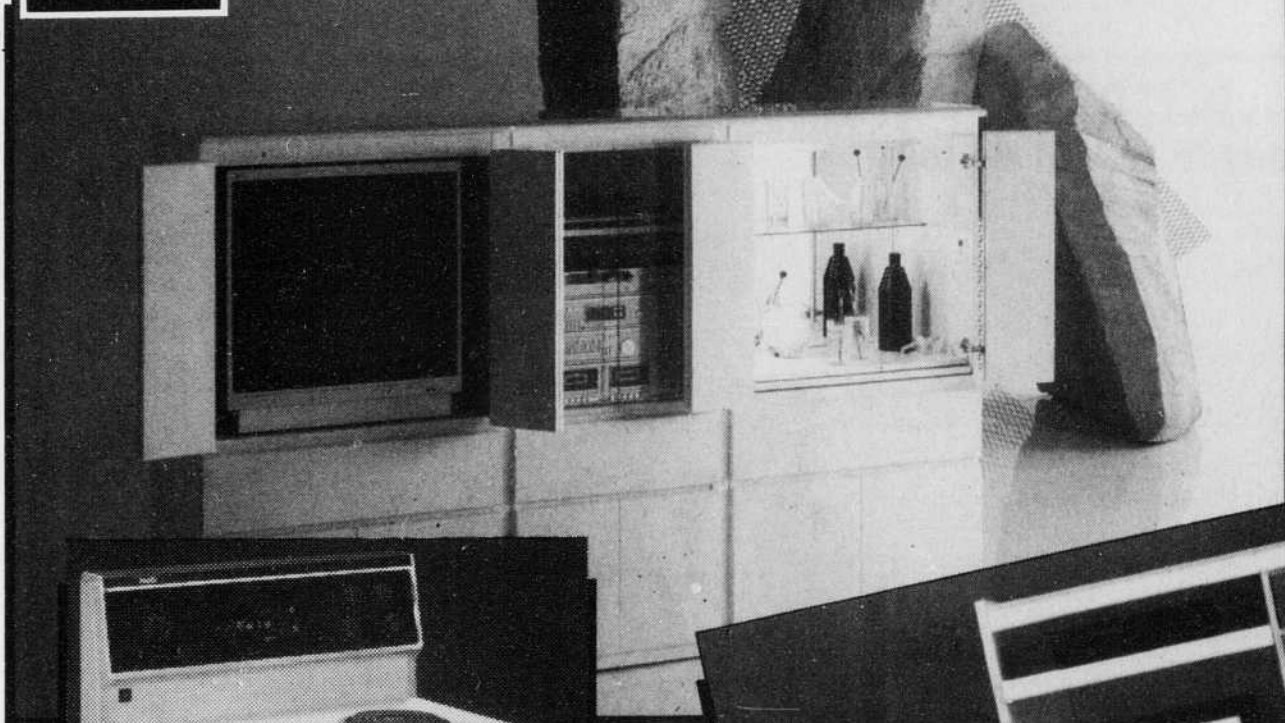
Lise Bacon

100 JOURS  
SANS  
INTÉRÊTS

Sur toute la marchandise en magasin

La distinction Gervais

Gervais



Inglis

La fiabilité Inglis



La-Z-Boy

Le confort La-Z-Boy



Jusqu'au 20 mai,

venez choisir parmi les meubles Gervais et La-Z-Boy ainsi que les électroménagers Inglis et ne payez que le 10 septembre 89 sans un sou d'intérêt.

Mais faites vite...

MEUBLES

Bureau et Bureau inc.

COMPLICE DE L'IMAGINATION

600, rue Galt Ouest, Sherbrooke 569-9585

La carte de crédit Bureau et Bureau est disponible à notre magasin

EVEREST ESTRIE

50995

NATIONAL

# Avec la concurrence des banques et caisses, le coût des assurances pourrait baisser de 10 pour cent

TORONTO (PC) — La diminution du coût des assurances pourrait atteindre jusqu'à 10 pour cent si l'on permettait aux banques, aux sociétés de fiducie, aux caisses d'entraide et aux caisses populaires de vendre des polices, laissent entendre les conclusions une étude d'un groupe de recherche national.

Ce sont les compagnies d'assurance — et non les consommateurs — qui bénéficient des règlements en vigueur interdisant aux institutions financières la vente d'assurances dans leurs succursales et à leurs clients munis de leur carte de crédit, a affirmé l'avocat Andrew Roman, directeur exécutif du Centre de recherche sur des questions d'intérêt public.

"Nous essayons de lever un voile que certains font passer pour une protection du consommateur", a-t-il déclaré hier en présence des journalistes, alors que

le groupe a but non lucratif rendait publics les résultats de son enquête effectuée au coût de \$50,000.

Depuis quelque temps déjà, les grandes banques du pays exercent des pressions sur Ottawa afin qu'on leur accorde le droit d'étendre leur activité dans de nouveaux genres de services financiers, y compris la vente des assurances.

Les bureaux fédéral et provinciaux de surveillance ont craint jusqu'ici que les grandes institutions financières n'exercent des pressions indues sur leurs clients pour les forcer à s'assurer avec elles.

Mais M. Romand, co-signataire de l'étude, a indiqué que les banques ne prendront pas le risque de perdre des prêts en leur ajoutant l'achat d'assurance.

L'étude n'a décelé aucun motif valable pouvant justifier l'interdiction aux institutions financières de vendre de l'assurance, y compris des polices d'assurance-automobile et d'assurance-vie.

Si tous les consommateurs profitaient un jour des assurances sans frais additionnels que leur offriraient les institutions financières, l'économie totale serait d'environ \$3 milliards par année, juge-t-elle également.

En 1987, les Canadiens ont acheté pour plus de \$30 milliards de polices d'assurance.

## Correction EATON

Objectif été chez Eaton, dans La Tribune du mercredi 3 mai 1989.

Page 37 B: Fer "Euro-style" de Philips, différent de celui représenté.

Eaton s'excuse de tout inconvénient. 51724

## Correction EATON

Encart Foyerama Eaton dans La Tribune du mercredi 10 mai 1989.

Page 11 H: Couleur différente de celle représentée.

Page 17 G: Meuble Mylex 3600. Devrait être: 189.99 ch.

Page 22 S et X: Les lettres-codes en photo ont été interverties. T: Couverture différent de celui représenté.

Page 32 A-B: Tentes "North Country" Eaton. Couleurs différentes de celles représentées.

Page 37 H: Rideau de douche. Devrait être: doublure comprise (sans anneaux).

Délaï de 3 semaines:

Page 2 C: Canapé Bauhaus à dossier arrondi.

Page 8 B: Canapé-lit Bauhaus à dossier et accoudoirs arrondis.

Délaï de 4 semaines:

Page 8 A: Canapé-lit Bauhaus à dossier et accoudoirs moelleux.

Eaton s'excuse de tout inconvénient. 51723

# Dans le domaine des portes et fenêtres, un spécialiste domine tous les autres...



## FENEXPERT\*

SES CONSEILS PERTINENTS ▲ SON CHOIX INCOMPARABLE  
SA QUALITÉ INDISCUTABLE ▲ SA GARANTIE À TOUTE ÉPREUVE  
SON INSTALLATION PROFESSIONNELLE

AUSSI DISPONIBLES SOLARIUMS



\* Marque de commerce, usager inscrit



BERGERON DESMARAIS  
4340, FONTAINE,  
ROCK FOREST  
TÉL.: (819) 566-0294

49373

## Un troisième député du NPD aspire à la succession du chef Broadbent

OTTAWA (PC) — Au tour du député néo-démocrate ontarien Steven Langdon de se lancer dans la course à la succession d'Ed Broadbent.

M. Langdon, député de la circonscription d'Essex-Windsor, est le troisième député néo-démocrate à poser sa candidature au leadership du Nouveau Parti démocratique, dont le nouveau chef sera choisi en congrès en décembre prochain à Winnipeg.

Il entre dans une course à laquelle deux députés de l'Ouest canadien, MM. Ian Waddell et Simon DeJong, ont aussi annoncé leur participation au cours des dernières semaines.

En conférence de presse à sa résidence située en banlieue de Windsor, M. Langdon a promis de "donner la priorité aux besoins des gens ordinaires".

Son objectif, a-t-il dit, n'est pas que d'être le chef du NPD, c'est aussi de devenir le premier ministre du premier gouvernement néo-démocrate à Ottawa.

M. Langdon, qui est âgé de 42 ans, est député aux Communes depuis 1984. C'est lui, en grande



Steven Langdon

partie, qui a dirigé l'attaque néo-démocrate contre le traité canado-américain de libre-échange pendant les deux années qui ont précédé les dernières élections générales.

Deux autres candidats — marginaux — sont en lice pour succéder à M. Broadbent: M. Roger Lagassé, un enseignant de la Colombie-Britannique qui se propose de faire campagne à bicyclette, et M. Edgar Ryan, résident de Gatineau, dans l'Outaouais.

## Régimes de retraite: la FTQ voit plusieurs lacunes dans le projet de loi

QUÉBEC (PC) — Le projet de loi 116 comporte encore trop de lacunes, aux yeux de la FTQ, pour que soit atteint son objectif initial, celui de favoriser une participation plus nombreuse des travailleurs à un régime complémentaire de retraite.

"Ce projet de loi apporte certaines améliorations qui s'imposaient, a déclaré hier le secrétaire général de la centrale syndicale, M. Fernand Daoust. Mais il sera à nos yeux insatisfaisant tant qu'il n'aura pas restauré convenablement l'attrait et la sécurité des régimes privés."

La FTQ déplore en outre "la timidité des modifications apportées aux règles d'adhésion et d'acquisition" et trouve "inacceptable" qu'aucune mesure d'indexation des rentes au coût de la vie n'ait été proposée, afin de "protéger les participants contre l'inflation".

Pour faire des régimes privés "de véritables sources complémentaires de revenu", estime la FTQ, il faut "s'assurer que les portes de ces régimes soient bien ouvertes". C'est pourquoi la centrale syndicale estime que tout travailleur devrait commencer à cotiser au régime de retraite en

vigueur chez son employeur dès son embauche, et non après deux années de services et à certaines conditions comme le prévoit le projet de loi, pour éviter que les travailleurs temporaires ou à temps partiel, de plus en plus nombreux à notre époque, ne soient systématiquement exclus des régimes.

De la même façon, soutient la FTQ, le droit à une rente différée devrait être acquis après deux ans de service et les cotisations immobilisées dès l'acquisition pour la retraite.

La FTQ souhaite enfin que l'administration du régime soit confiée à un comité de retraite formé au moins pour moitié de représentants d'employés, lesquels seraient désignés par le syndicat le cas échéant. C'est ce comité qui devrait, selon la FTQ, être chargé notamment de décider de l'usage à faire des surplus accumulés.

De façon générale, M. Daoust a déploré que le projet de loi, qui faisait l'objet d'une consultation particulière à Québec cette semaine, ne prévoit rien pour contrer la tendance actuelle des gouvernements à favoriser une prise en charge individuelle de la retraite au détriment des régimes collectifs.

# Ayez ce qu'il faut pour vos travaux d'aiguille



EATON  
DUPONT  
Sayelle\*  
KNITTING WORSTED  
TRICOT MODE

Objectif ÉTÉ

1. Fil exclusifs à Eaton. Mélange d'acrylique ou d'acrylique et nylon; fil lavable et séchable à la machine en pelote de 50 g. Venez voir le vaste choix de teintures!

1A. 50% de rabais! Fil Dupont Sayelle Eaton. Acrylique. Au choix: blanc, aran (écru), bleu ciel, rose, bleu golfe, gris argent, rose, vert tendre, citron, rouge laque, bleu roi, vert moyen, noir, vert jade ou bourgogne. Prix courant Eaton 1.39

.69 ch.

1A. 30% de rabais! Fil Crystals Eaton. Acrylique et nylon. Au choix: blanc, aigue-marine, gris, bleu moyen, rose foncé ou jaune. Prix courant Eaton 2.39

1.67 ch.

1B. 37% de rabais! Fil Terry-Style Eaton. Acrylique et nylon. Au choix: blanc, aigue-marine, vert jade, rose, bleu foncé, jaune, turquoise, bleu clair ou aran (écru). Prix courant Eaton 2.99

1.88 ch.

33% de rabais! Etui pour ranger petit-point et nécessaire à l'abri de la poussière. Fermetures à glissière.

2. Etui pour aiguilles à tricoter. Contient: 12 paires d'aiguilles, de 3 mm à 10 mm. Prix courant Eaton 33.00

20<sup>99</sup> l'ens.

3. Etui pour nécessaire à crocheter. Contient: 12 différents crochets de 2mm à 8mm. Prix courant Eaton 14.00

8<sup>99</sup> l'ens.

4. Etui pour nécessaire à tricoter. Comprenant: ciseaux pliants, jauge, compte-rangs, garde-maillles et plus encore. Prix courant Eaton 18.00

11<sup>99</sup> l'ens.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 224. Venez ou composez 563-9555.

Boutique carrière spécialement dédiée à la femme en milieu de travail qui veut concilier le professionnalisme et l'originalité de la mode actuelle en étant bien mise quel que soit son secteur d'activité.

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

51705

## Décor Royal

Boutique de Décoration et Cadeaux de Distinction



Fête des mères

Spécial ROSE EN PORCELAINE \$4.95

- Porcelaine
- Cristal
- Marbre
- Laiton
- Argenterie
- Horloges
- Cadres
- Baromètres
- Lampes
- Accessoires de bureau

Les Promenades King  
2341, rue King ouest  
Sherbrooke  
564-4049

51840